



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022
PROCÈS-VERBAL
Séance ordinaire du 18 octobre 2023

Alexandre Chabot, membre parent	Eric Goulet, enseignant
Umberto Cicchetti, membre parent	Yvane Morin, enseignante
Amélie Fugère, membre parent	Yasmeen Pilon, enseignante
Joanie Langlois, membre parent	Kim Tremblay, enseignante
Sophie St-Pierre, membre parent	
Marie-Éve Ménard, présidente de l'O.P.P (invitée)	Salima Dewany, directrice

	SUJET	No. RÉSOLUTION
1.	<p>A) Présences et quorum Les membres se présentent à tour de rôle et le quorum est confirmé.</p> <p>B) Accueil des nouveaux membres Les anciens souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres.</p> <p>Mme Dewany attire l'attention des membres sur le fait qu'il n'y a pas de parité dans le CÉ actuellement car nous n'avons aucun membre représentant du personnel de soutien.</p> <p>Tous sont invités à solliciter un collègue de ce corps d'emploi d'ici la prochaine rencontre. Le cas échéant, le conseil d'établissement demeurera tel quel.</p>	Constat
2.	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Mme Dewany demande l'ajout du point suivant en sous-point au 12.2 Campagnes de financement (approbation)</p> <p>L'ordre du jour avec l'ajout est proposé par Alexandre Chabot secondé par Umberto Cicchetti et adopté à l'unanimité.</p>	Adoption CE-23-1018-01
3.	<p>Adoption du procès-verbal du 14 juin 2023</p> <p>L'adoption du procès-verbal du 14 juin 2022 est proposée par Umberto Cicchetti, secondée par Yasmeen Pilon et adoptée à l'unanimité.</p>	Adoption CE-23-1018-02
4.	<p>Suivis du procès-verbal du 14 juin 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Embellissement de la cour d'école Mme Dewany nous informe que le projet suit bon train. Nous sommes en attente de la livraison des modules. Le lignage sera fait après la fonte de 	Information

	<p>neige</p> <p>Les buts de soccer ont également été installés; il manque des ancrages mais le tout devrait être finalisé d'ici le début novembre.</p> <p>Clôtures : Les ressources matérielles proposent un partenariat financier à l'école pour changer les clôtures sur la cour d'école. Mme Dewany étudie le dossier qui en est au stade préliminaire.</p>	
5.	<p>Élection de la présidence et de la vice-présidence 2023-2024</p> <p>Présidence et vice-présidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Umberto Cicchetti propose Alexandre Chabot pour le poste de présidence. Les anciens membres appuient la proposition considérant que tous ont apprécié le travail de M. Chabot l'an passé. « Pourquoi changer une formule gagnante »? <p>M. Chabot invite les membres à ne pas hésiter s'ils sont intéressés par le poste de présidence et promet même de soutenir le nouveau président. Il accepte le poste de président et acclamé à l'unanimité.</p> <p>M. Chabot remercie les membres pour leur confiance.</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Umberto Cicchetti se propose comme vice-président. Il est acclamé à l'unanimité. 	Nomination
6.	<p>Nomination d'un secrétaire 2023-2024</p> <p>Kim Tremblay se propose comme secrétaire et elle est acclamée à l'unanimité.</p>	Nomination
7.	<p>Représentant de la communauté (art.42-5)</p> <p>Le CÉ pourrait avoir un membre de la communauté qui s'implique et qui pourrait apporter des idées ou un partenariat avec l'école. Cette personne peut aussi être une enseignante à la retraite.</p> <p>Ce représentant est un membre sans droit de vote et n'est pas nécessaire pour le quorum, mais elle est attendue à toutes les rencontres.</p> <p>Depuis les 6 dernières années, nous n'avons eu personne.</p> <p>Les membres du CÉ vont valider s'ils ont des connaissances ou des contacts dans un organisme communautaire, tel que la Source d'entraide et le Club optimiste. Ceci permettrait d'amener un point de vue extérieur. Il serait également possible de voir avec la ville de Saint-Lazare, dont le service des loisirs plus précisément.</p> <p>Mme Morin communiquera avec Mme Nathalie Boyer pour le lui proposer.</p>	Information
8.	<p>Parole à l'assistance</p> <p>Il n'y a aucune assistance.</p>	Information
9.	<p>Correspondance</p> <p>Mme Dewany rappelle aux membres que toutes les informations en lien avec la formation obligatoire sur le fonctionnement du CÉ ont été envoyées par</p>	Information

	<p>courriel.</p> <p>M. Chabot précise que la formation n'est pas prescrite annuellement aux anciens membres mais un rappel/rafraichissement ne peut pas nuire.</p> <p>Les membres qui ont suivi la formation en présentiel n'ont pas à compléter de document. Pour les autres, les capsules en ligne demeurent disponibles.</p>	
10.	<p>Déclaration d'intérêts (art.70) Les membres du CÉ doivent signer un formulaire afin de déclarer un lien d'intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui pourrait mener à un conflit d'intérêts.</p> <p>Le canevas a été envoyé avec l'ordre du jour; il devra être acheminé à Mme Dewany au plus tard le vendredi 27 octobre et celle-ci enverra ensuite le tout au CSSTL. Les membres substitués devront aussi remplir le document.</p>	Information
11.	<p>Utilisation du budget de fonctionnement du CÉ 2023-2024 (art. 66) Un montant de 250\$ est attribué au budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2023-2024.</p> <p>Il est proposé de reconduire son utilisation pour une activité de reconnaissance de fin d'année conjointement avec l'école l'Orée-du-Bois d'autant plus que les membres présents ont apprécié l'événement.</p> <p>Si les sommes de cette année ne sont pas utilisées pour une rencontre de fin d'année, il est aussi proposé qu'elles soient transférées au poste 4 (Campagnes et levées de fonds).</p> <p>Le fonctionnement est proposé par M. Chabot, secondé par Mme St-Pierre et approuvé à l'unanimité.</p>	Adoption CE-23-1018-03
12.1	<p>Règles de régie interne (art. 67)</p> <p>Les sections préalablement surlignées en jaune sont explicitées par M. Chabot et Mme Dewany.</p> <p>La régie interne est proposée par M. Cicchetti secondée par Mme Morin et approuvée à l'unanimité.</p>	Adoption CE-23-1018-04
12.2	<p>Nouvelles de l'O.P.P</p> <p>Mme Ménard et Mme Dewany animent conjointement ce point.</p> <p>12.2.1 Composition du comité 15 personnes étaient présentes lors de la 1^{re} rencontre de l'O.P.P. Nous sommes soulagés considérant la préoccupation de recrutement l'an passé.</p> <p>Mme Marie-Eve Ménard et Mme Chantal D'Arcy sont respectivement présidente et vice-présidente cette année. Afin de ne pas s'épuiser, elles s'assureront plutôt d'accompagner les responsables de projet au lieu d'en organiser.</p> <p>Il est convenu que la proposition de ventilation des montants assignés par projets/activités sera présentée à la rencontre de novembre pour approbation.</p>	

Si les enseignants ont des questions pour l'O.P.P, ils peuvent s'adresser à la présidente ou se référer à la feuille des membres par projet.

12.2.2 Campagnes de financement

- La campagne de financement Subway ayant été planifiée depuis l'an passé, elle roule bon train. Malgré l'augmentation des prix, nous avons une participation plus grande que l'an passé. Nous estimons le profit à environ 7700\$.

Les dates sont arrimées avec les diners Pizza de l'ODB (pratique pour les parents). La date est également réservée pour le Vélo-tour.

- Une commandite exclusive de 1200 \$ est obtenue de la part du Pharmaprix de la ville.
- L'O.P.P propose 2 activités de financement : bal masqué et une soirée Hockey sont prévues le 3 novembre et le 16 mars.
La proposition est secondée par M. Éric Goulet et approuvée à l'unanimité par les membres.

M. Chabot, au nom de tous les membres du CÉ, félicitent les membres de l'O.P.P pour leur nomination; des remerciements sincères sont également faits à leur égard.

Mme Ménard et Mme Dewany sont mandatés pour leur transmettre le message.

Approbation
CE-23-1018-05

12.3 Activités avec changements à l'horaire (art. 87)

Mme Dewany et les enseignantes membres du CÉ nous présentent pour chacun des niveaux l'ensemble des activités/projets planifiées pour l'année scolaire

Mme Dewany présente également les activités écoles (qui sont des dérangements à l'horaire « régulier »).

Elle informe les membres que les mesures École inspirante et Sorties culturelles (respectivement 17 293 \$ et 11 178, 00\$) comblent les dépenses reliées aux sorties/activités en lien avec le programme de formation donc aucun montant ne sera chargé aux parents.

Elle précise que l'équipe-école a toutefois eu à faire des choix pour permettre la tenue d'une activité culturelle (Créason) dont le cout n'était pas comblé par la mesure Culture à l'école (projet triennal)

La sortie à Valspec et celle pour assister au tournoi de Hockey à l'arena de St-Lazare sont incluses dans le lot des activités à approuver mais leur tenue n'est pas confirmée.

Le même modèle de lettre informative que l'an passé sera envoyé aux parents.

La planification des activités avec changement à l'horaire est proposée par Mme Morin, appuyée par Mme Pilon et approuvée à l'unanimité.

Approbation
CE-23-1018-06

	<p>Par ailleurs, la sortie à La Ronde étant une activité ludique en 6^e, M. Éric Goulet, secondé par Mme Morin, propose qu'elle soit chargée aux parents (60\$ environ) et annoncé en même temps que toutes les autres sorties pour que les parents puissent prévoir la dépense.</p> <p>La proposition est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Par ailleurs, la question de révoquer les activités/sorties ultérieurement est posée dans le cas où du temps d'enseignement est coupé en raison des éventuelles grèves.</p> <p>Mme Dewany précise qu'aucune directive en lien avec cette façon de faire ne sera émise par le centre scolaire; le CÉ doit décider. Ce dernier convient de traiter la situation à la pièce en temps et lieu, en gardant en tête les activités/sorties ludiques versus celles liées au programme de formation.</p>	<p>Approbation CE-23-1018-07</p>
<p>12.4</p>	<p>Nouvelles du SDG</p> <p>Mme Dewany explique qu'au besoin et si elle est disponible, Mme Katherine Bissonnette, technicienne au SDG sera présente pour présenter au CÉ les éventuels dossiers avec Mme Dewany.</p> <p>Si les membres ont des questions pointues, ils devront les faire parvenir à l'avance pour que Mme Dewany puisse demander à Mme Bissonnette d'apporter les réponses.</p> <p>Fréquentation SDG :</p> <p>À titre informatif, les années précédentes sont indiquées dans la parenthèse – ordre : année actuelle – (année passée – il y a 2 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régulier (nouvelle façon de calculer cette année) 3-5 jours : 76 (82-78- 65) 2 jours : 8 - Sporadique : 132 (64- 76- 133) - Journée pédagogique : 55 (48- 57) 	
<p>13.</p>	<p>Parole au représentant du Comité de parents Le comité de parents s'est rencontré le 17 octobre 2023.</p> <p>Points d'informations : se référer aux notes de rencontre de Mme Fugère</p>	
<p>14.</p>	<p>Parole aux représentants du personnel enseignant</p> <p>Nous sommes privilégiés que nos postes d'enseignement soient tous comblés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3^e : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des élèves au nouveau milieu et mode de fonctionnement différent. Mais tout se passe bien 	<p>Information</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • 6^e: <ul style="list-style-type: none"> - Simulation d'élections et prise de responsabilité éventuelle dans certaines activités de l'école - Projets divers : masque, soulier, correspondance, etc.. • Éduc. <ul style="list-style-type: none"> - 2 nouveaux collègues (Mme Nault, Mme Hamel) travaillent avec Mme Yvane - Flag football, trottinettes, Kinball - On attend impatiemment le Gaga ball (nouveau module) • Musique : <ul style="list-style-type: none"> - Harmonie est débutée - Le midi artistique est déjà un succès auprès des élèves • École : <ul style="list-style-type: none"> - Journées de la culture : chanson de Fany Bloom à l'ODB et plantation symbolique d'un arbre près de la classe extérieure - Simon Boulerice : 4^e à 5^e - Cybersécurité - Journal étudiant 	
	Parole au représentant du personnel de soutien	
15.	Mme Dewany nous informe que le poste de concierge de jour est occupé par M. Yves Simard à la suite de la démission de Mme Mélisa Brunet	Information
16.	Varia Aucun point.	
17.	Levée de la séance Considérant de l'épuisement des points à l'ordre du jour, la levée de la séance est proposée à 20 h 20 par Yvane Morin, secondée à l'unanimité.	Adoption CE-23-1018-08

Date de signature : _____

Salima Dewany
Secrétaire (exceptionnellement)

Alexandre Chabot
Président du CÉ

Salima Dewany
Directrice de l'école